

# La lettre

Lettre d'information de la commune d'Olby



Crédit photo :  
David Gonthier

## Edito

par Samuel Gauthier - Maire d'Olby



Dans un premier temps, le conseil municipal et moi-même tenons à souhaiter une bonne rentrée scolaire aux enfants et aux parents.

Nous profitons de cette rentrée pour remercier les nombreux bénévoles très impliqués dans la réussite de chaque manifestation, montrant ainsi le dynamisme de notre village.

Des événements intercommunaux (mobilibus, fête du livre, relais de la flamme des Olympiades) vont venir animer notre village en plus des événements habituels (marché d'automne, les foulées de la Sioule, octobre rose...). Nous vous invitons aussi plus que jamais, à vous engager et à vous investir lors de ces événements.

Dans cette lettre, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que nous rentrons dans la dernière ligne droite du Plan Local d'Urbanisme, que nous ouvrons en lien avec la communauté de communes l'épineux transfert de compétences du service de l'eau et de l'assainissement prévu en 2026. Les réalisations, comme les projets, ne manquent pas : installation d'un nouveau médecin au cœur du bourg, équipement de la cantine scolaire et de la médiathèque, travaux d'isolation de l'école et de rénovation de l'église, ainsi que le lancement du projet sur le devenir du presbytère et d'aménagement d'un espace de jeux pour enfants.

Votre conseil municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie qui répond à vos besoins.

Bonne lecture.

## OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

### SITE INTERNET

<http://www.olby.fr/>

Actualités de la commune, informations administratives, publications du conseil municipal (délibérations, comptes-rendus des réunions, lettres), activités associatives ...

### AFFICHAGE

Panneau extérieur de la mairie : annonces légales (arrêtés, règlements). *D'autres panneaux seront prochainement disposés dans les villages de la commune et le champ des infos sera élargi.*

### SUR PANNEAU POCKET

Application gratuite pour les utilisateurs.

Alertes et infos touchant les habitants d'Olby.

Actualités de la commune et des alentours.

### FACEBOOK

Page [Commune-dOlby-110487684017280](https://www.facebook.com/Commune-dOlby-110487684017280)

Publications sur la vie de la commune.

Espace d'échanges sur ce thème.

### PAR MESSAGERIE

Possibilité de recevoir des informations par mail : pour cela remplir le formulaire disponible sur [www.olby.fr](http://www.olby.fr) ou en mairie.

### À LA MAIRIE

Lundi : 13h30 – 18h ; Mardi : 13h30 – 19h

Jeudi : 9h – 12h30 ; Vendredi : 9h – 11h

Directeur de publication : Le maire - Samuel GAUTHIER

Responsable de la rédaction : Commission communication

Hélène BRIGNON - Noëlle LACOURT - Bernadette PLANEIX

Michèle GUILLAUME - Frédéric CARAY

Parution : septembre 2023

communication@olby.fr / 04 73 87 10 77

# SERVICES PUBLICS

## DÉCHETS

Le 1er janvier 2024, les déchets fermentescibles ne devront plus être mis dans les Ordures Ménagères (OM). La suppression de ce type de déchets a incité le SMCTOM à repensé la collecte des OM. Pour limiter la hausse de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, **le SMCTOM va supprimer la collecte en porte à porte des OM** (les poubelles individuelles, collectées les mercredis des semaines impaires) **et déploie**, à côté des bacs jaunes, **des bacs noirs pour collecter ce type de déchet**.

Ce déploiement va se faire progressivement cet automne. Les objectifs sont d'optimiser la tournée de collecte des OM et d'améliorer la qualité du tri sélectif.

Le nouveau service de collecte devrait démarrer début 2024.

*En cas de doute, il vaut mieux mettre le déchet dans le bac destiné aux OM car un refus de tri coute très cher à la collectivité.*

## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

### Le relevé des compteurs d'eau



Comme chaque année vous trouverez en pièce jointe le **coupon à retourner à la mairie** par mail (secretariat@olby.fr) ou par courrier (14 place de la Fontaine 63210 OLBY) concernant la relève des compteurs. Jean-Jacques BOUILLOT poursuivra le relevé de certains compteurs et sera disponible auprès des personnes en difficulté, pour réaliser ce relevé. Sur les 3 dernières années, ainsi que le prévoit le règlement, tous les compteurs ont été visités.

**LE RETOUR DU RELEVÉ DES COMPTEURS DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT EFFECTUÉ AVANT LE : 15 OCTOBRE 2023. Nous vous remercions pour votre collaboration.**

### Quelle eau buvez-vous ?

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a transmis en mai 2023 une fiche de synthèse de la qualité de l'eau distribuée par le service de la mairie (*disponible sur le site internet de la commune*). Le réseau est alimenté par le captage de *Chez Pierre* et dessert 506 personnes de façon permanente. L'eau n'est pas traitée.

Les éléments présentés ci-dessous par l'ARS sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau sur 76 substances différentes.

- Bactériologie : **Bonne qualité** (conformité 93%)
- Nitrates : **Très bonne qualité** (7,7 mg/l - maximum règlementaire 50 mg/l)
- Pesticides et métabolites pertinents : **Très bonne qualité** (conformité 100%)
- Arsenic : **Très bonne qualité** (2 µg/l - maximum règlementaire 10 µg/l)

**L'eau distribuée est de bonne qualité. elle peut être consommée par tous.**

### Point sur le diagnostic du réseau d'assainissement

Le bureau d'étude SAFEGE réalise depuis septembre 2022 le diagnostic du réseau d'assainissement. Le compte rendu des phases 1 et 2, recueil de données et campagne de mesures, a été réalisé le 21 juin (conclusions disponibles sur le compte rendu du conseil municipal du 11/07/2023). La phase 3 est en cours. Malgré le retard pris dans la réalisation de ce diagnostic, le conseil municipal souhaite **engager une première phase de travaux avant la fin 2023** avec notamment la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le conseil départemental du Puy-de-Dôme.

# SERVICES PUBLICS

## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

### Le transfert de la compétence à la communauté de communes

Le transfert obligatoire des compétences «eau» et «assainissement» aux communautés de communes est prévu au 1er janvier 2026. Au regard de la complexité de ces transferts mais aussi des conséquences importantes sur l'organisation des services proposés aux usagers, la communauté de communes Dômes Sancy Artense a choisi de se faire accompagner par le cabinet COGITE.

Une présentation de l'état des lieux et du diagnostic des services a été réalisée le mardi 18 juillet à Saint Sauves en présence des syndicats gestionnaires de l'eau, des régies communales et des Associations Syndicales Autorisées (ASA) du territoire.

Que ce soit au niveau du service de l'eau ou de l'assainissement, **le transfert de compétence va entraîner une évolution importante des prix pour les usagers**, notamment pour compenser les besoins en ressources humaines (transfert du temps consacré par les élus vers du temps d'agents techniques).

Au niveau de l'eau, 15 communes sur 27, dont Olby, sont en régie communale et seront donc directement concernées par le transfert de compétences. Ces 15 communes ont le choix d'intégrer un syndicat de gestion de l'eau à proximité (ex : SIAEP du Sioulet pour Olby) ou bien de participer à la création d'un service au niveau intercommunal. Ce transfert questionne également sur la situation des ASA, et plus particulièrement celles qui se trouvent en non conformité administrative ou en incapacité technique et financière d'accomplir leur mission.

## ESPACE PUBLIC - CIVISME

### Entretien de l'espace public devant les propriétés privées

Sur la commune, plusieurs propriétaires ou locataires entretiennent l'espace public devant leur domicile. Cet entretien contribue notamment à l'embellissement de notre territoire. Malheureusement cet acte citoyen n'est pas uniforme sur la commune. En outre, certains habitants demandent à la collectivité de venir entretenir l'espace devant chez eux.

A la suite de la réunion du conseil municipal du 11 juillet 2023, le maire a pris un **arrêté imposant aux riverains d'entretenir l'espace public à proximité immédiate de leur résidence**, comme le prévoit la loi (arrêté affiché en mairie et disponible sur le site internet).

### Message aux propriétaires de chiens

A juste titre, des plaintes parviennent régulièrement en mairie concernant les **déjections canines** qui "décorent" la place de la mairie, les espaces autour de l'église, le jardin du presbytère, les alentours du stade ou les trottoirs.

Ces espaces ne sont, en aucun cas, des trottoirs.

Outre le décor désastreux proposé aux passants, aux riverains, aux touristes, nous demandons un minimum de respect pour le personnel communal qui est appelé notamment à entretenir ces espaces.

**Nous vous invitons à ramasser les déjections de vos chiens.**

Merci de votre compréhension.

# SERVICES PUBLICS

## CANTINE SCOLAIRE

### De nouveaux outils de travail

Depuis le mois mai, notre cuisinier Raymond LUSSU dispose de nouveaux outils pour confectionner les repas.

Un nouveau four à vapeur, une armoire réfrigérée, un batteur, un mixeur et divers outils sont venus faciliter son travail.

Le montant des achats s'élève à 10 800 €HT. L'état a accordé une subvention de 9 000 €.



### Nouvelle grille tarifaire pour les repas

Le conseil municipal du 11 juillet a délibéré sur la mise en place d'une **tarification sociale des repas de la cantine**.

Cette décision fait suite à une augmentation importante (+20%) du prix de revient de la confection des repas. Ceci s'explique par l'augmentation des coûts des ressources humaines, de l'énergie et des matières premières.

Dans une logique solidaire, le prix de la cantine scolaire est ainsi fixé en fonction du quotient familial. L'attestation du quotient familial devra être fournie pour le premier semestre avant le 15 septembre, et pour le deuxième, avant le 15 février, afin de pouvoir bénéficier de la tarification ci-contre.

Quotient familial	Prix des repas
Moins de 900	3,20 €
De 901 à 1800	3,70 €
Plus de 1 801	4,00 €

## ÉCOLE : POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

### Les effectifs de la rentrée scolaire

Au moment où paraît cette lettre, les effectifs prévus en cette rentrée sont les suivants :

- 22 élèves dans la classe de PS/MS (11 PS et 11 MS)
- 13 élèves dans la classe de GS/CP (8 GS et 5 CP)
- 20 élèves dans la classe de CE1/CE2 (10 CE1 et 10 CE2)
- 25 élèves dans la classe de CM1/CM2 (7 CM1 et 18 CM2)

Soit un total de 80 élèves sur l'école pour 4 classes.

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

*NB : l'an prochain, 18 CM2 vont rentrer au collège, ce qui interroge sur le maintien de l'organisation à 4 classes.*



### Nouvelle ligne de bus pour la desserte du lycée de Chamalières

Depuis la rentrée, la région a mis en place, à titre expérimental, un service de transport sur 2 années scolaires à destination du lycée de Chamalières.

Départ à **7h47 précise à l'arrêt de bus d'Olby et retour à 18h43** ; ceci pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les mercredis, le retour est prévu à 13h43.

Les trajets seront assurés par les transports JALICON (Pontgibaud). Ce service reste une ligne scolaire, ouverte seulement aux lycéens et non accessible aux autres publics.

# TRAVAUX RÉALISÉS

## LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE

### Premier étage (ancienne bibliothèque municipale)

Les travaux d'isolation, de mise aux normes électriques et de création de sanitaires dans l'ancienne bibliothèque ont été réalisés en début d'année afin de permettre le déménagement du **bureau ETRE** en avril 2023. Le montant des travaux s'élève à 29000€ HT.

*Le bureau ETRE, créé en 2011, est un bureau d'études agréé "organisme de recherche par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il regroupe une équipe de chercheurs et de consultants en éthologie qui propose à ses clients (abattoirs, laboratoires, associations, industriels de l'agroalimentaire) des prestations scientifiques dans les domaines du comportement et du bien-être des animaux d'élevage".*



### Rez de chaussée (ancienne salle des associations)

L'aménagement du **cabinet médical** comprenant la mise aux normes électriques et des travaux de plâtrerie/peinture, s'est déroulé en avril et mai 2023 pour un montant de 16 000€ HT.



*La docteure Audrey LABONNE est installée depuis début juin au 104 place de la fontaine.*

*Elle accueille enfants et adultes pour tous types de soins médicaux généraux (consultation, contrôle annuel, vaccination, bilan de santé...). Elle assure également un suivi des patients dans le temps et les oriente vers des médecins spécialistes en cas de besoin. La docteure Audrey LABONNE possède une expertise en médecine de l'enfant et de l'adolescent et dans le suivi gynécologique.*

**Les jours et les horaires de consultations sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 19h.**

## AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE

En attendant les plantations de l'automne, nos agents ont réalisé avec qualité, les bordures pour délimiter les espaces verts aux abords de la salle polyvalente.



# PROJETS - TRAVAUX EN COURS

## TRAVAUX SUR L'ÉGLISE

Le choix de la maîtrise d'œuvre est en cours de recrutement pour coordonner les travaux à réaliser sur l'église. Le plan de financement est également en cours de finalisation dans l'attente notamment de la commission permanente du conseil régional Auvergne Rhône Alpes programmée le mois prochain. La consultation des entreprises pour la réalisation d'une tranche de travaux (charpente, couverture et maçonnerie) à hauteur de 258 500€ commencera en novembre 2023. **La collecte des dons pour la réalisation des travaux est toujours active** via la fondation du patrimoine : [www.olby.fr/actualites/detail/pour-la-restauration-de-leglise-saint-pierre-dolby-10621](http://www.olby.fr/actualites/detail/pour-la-restauration-de-leglise-saint-pierre-dolby-10621)



## LE PRESBYTÈRE

La municipalité travaille avec l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT) sur le devenir et l'évaluation des coûts de travaux du presbytère.

## ESPACE DE JEUX

Dans le cadre du programme d'investissement, un groupe de travail est mis en place pour définir en lien avec l'ADIT des aménagements du centre bourg notamment pour améliorer l'espace public au niveau des bancs, des trottoirs et la création d'un espace de jeux. Ces projets d'aménagements feront l'objet de demandes de subventions avant la fin d'année.

## TRAVAUX SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE



Les travaux de rénovation énergétique de l'école sont programmés durant les vacances d'automne.

Ces travaux comprennent notamment l'isolation des combles des deux bâtiments, le changement des menuiseries de l'ancien bâtiment mais également la remise en conformité des faux plafonds du nouveau bâtiment.

Ces travaux seront réalisés par les entreprises : Sébastien BARLOT, COULON et MEGEMONT.

Ils s'élèvent à 61 500€ HT et bénéficient des subventions de l'Etat (DETR) pour 18 430€ et du conseil départemental du Puy De Dôme (FIC) pour 24 575€.

## TRAVAUX AU NIVEAU DU CIMETIÈRE

Après plusieurs mois d'attente, l'expertise du mur du cimetière a eu lieu le 4 juillet dernier. Cette dernière met en évidence que l'état du mur, le long de la rue du Puy de Dôme, nécessite des travaux importants. Ceux réalisés en 2016 n'ont pas apporté les résultats escomptés. En attendant une reprise complète du mur, le trou a été rebouché.



**La végétalisation des allées du cimetière** est programmée cet automne. Elle est la solution pour combiner l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires (déjà mis en place), l'évolution des rites funéraires et l'adaptation du territoire au changement climatique. Un composteur permettant de valoriser directement végétaux fanés et terreau sera également installé à l'automne.

# PARTICIPER

## PLU D'OLBY - OÙ EN EST-ON ?

Depuis que l'équipe municipale a lancé l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme, la vente de terrains pour édifier des constructions est très soutenue.

La méthode de calcul de la surface pouvant être artificialisée sur les 10 ans à venir, a été modifiée dans le cadre de la loi "climat et résilience" du 22 août 2021 :

- Auparavant, les communes en carte communale qui mettaient en place un PLU devaient réduire de 50 % les surfaces qui restaient à construire ;
- Maintenant, la réduction de 50% est calculée sur ce qui a été consommé sur les 10 dernières années (2011-2021).

Lors d'une réunion organisée en juin 2023 avec la Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme (DDT), le maire et l'adjoint en charge de l'urbanisme ont fait part d'une situation intenable :

- l'effort important des élus en matière de concertations et d'informations auprès des habitants a eu l'effet inverse de celui attendu : **une forte consommation d'espace** sans prise en compte du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ;
- une **absence totale de moyen juridique à disposition pour réguler les ventes de terrains**, dans le cadre de la mise en place d'une démarche (PLU) qui va pourtant dans le sens des exigences de la loi !

**A Olby, entre 2011 et 2021, 16,6 ha ont été consommés.**

**Objectif sur 2021-2031 : 7,14 ha**

**Consommation depuis 2021 : 5,6 ha**

**Avec une application stricte de la loi, il ne reste plus que 1,54 ha d'espace constructible d'ici 2031 !!!**

Les agents de la DDT sont conscients que les élus se trouvent dans une phase compliquée. La situation est tout aussi inquiétante concernant la projection des **1,54 ha d'espace constructible sur l'ensemble de la commune**, car nous avons besoin d'accueillir et d'intégrer de nouveaux habitants. Ainsi cette situation nous impose deux principes incontournables à respecter :

- **les terrains définis comme constructibles devront obligatoirement être mis à la vente dans les prochaines années.** Si ce n'est pas le cas, ces terrains pourront perdre leur droit à construire lors d'une révision simplifiée du PLU ;
- **la mise en place d'OAP** (Orientation d'Aménagement et de Programmation) pour ces espaces permettra notamment d'imposer une **densification de l'habitat.**

Par ailleurs, les élus ont demandé aux services de l'État d'être compréhensifs, notamment en ne comptabilisant pas la consommation d'espace intervenue jusqu'au 8 décembre 2022 (date du débat sur le PADD en Conseil Municipal).

**Le zonage, le règlement et les OAP pour définir où et comment construire, sont en cours d'élaboration en lien avec les services de l'État.** Après une validation de ces éléments par les personnes publiques associées, **une enquête publique sera ouverte en fin d'année.**

Avant et durant cette enquête, **les élus appellent à la responsabilité et au sens de l'intérêt général des propriétaires de terrain du centre bourg afin de faire part de leur volonté de voir des constructions sur leur terrain dans les prochaines années.**

L'objectif de l'entrée en application de notre PLU pour le 1er semestre 2024 est maintenu.

# PARTICIPER

## L'AMÉNAGEMENT ET PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE

Le mobilier est commandé. Les bénévoles attendent avec impatience leur livraison afin d'aménager un espace convivial qui vous donnera encore plus envie de rester et de lire. Pour cela, la médiathèque sera fermée les deux dernières semaines de septembre. Si vous souhaitez donner un coup de main, faites vous connaître lors des heures d'ouverture. Ce nouvel aménagement permettra l'accueil d'expositions tout au long de l'année... et quoi de mieux que de commencer avec la fête du livre le 14 octobre.



L'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous mitonne une belle programmation culturelle pour 2023-2024. En voici le menu jusqu'à la fin de l'année (suite dans la prochaine lettre d'informations !) :

- du 6 août au 6 octobre : malle « Facile à lire » ;
- fin septembre : fermeture de deux semaines pour l'aménagement de la médiathèque ;
- les deux premières semaines d'octobre : Exposition sur le voyage et la mer en lien avec la fête du livre ;
- 14 octobre : fête du livre ;
- du 18 octobre au 15 novembre : Exposition « j'ai dessiné la Guerre » du CD63 ;
- décembre : encore à définir « autour de Noël et de l'hiver ».

L'association "Histoire de" organise des soirées Histoire de lire adultes les 2 octobre et 20 novembre et des lectures enfants tous les premiers samedi de chaque mois.

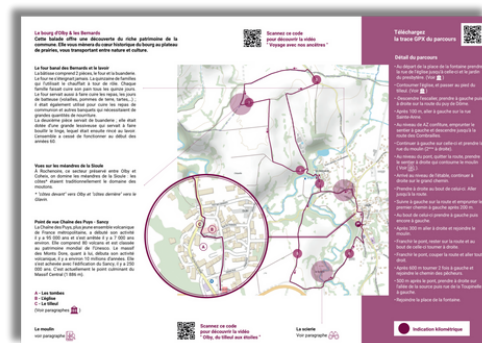
## CONNAITRE OLBY

Après un an et demi de préparation du groupe de travail très dynamique de "Connaître Olby", le mois de septembre marquera la concrétisation du projet.

Nous vous invitons donc le **17 septembre** à 10h30 à la salle polyvalente pour découvrir :

- les 5 plaquettes des balades à faire autour d'Olby sur pas moins de 42 km
- les 10 vidéos qui parlent de vos souvenirs, de biodiversité, de patrimoine, d'histoire...

Ce temps sera suivi par l'inauguration des 3 panneaux explicatifs. Et si le cœur vous en dit (et la météo), vous pourrez partager un pique-nique collectif au jardin du presbytère avant de vous aventurer librement sur les chemins munis des parcours concoctés pour vous et pour les futurs visiteurs d'Olby.





# PARTICIPER

## SAPEURS POMPIERS

### COMPAGNIE DE ROCHEFORT-MONTAGNE

Depuis le 1er juillet 2023, un **regroupement par spécialité des unités de Ceysnat et d'Olby-Nébouzat** a été mis en place.

Désormais les agrès incendie et interventions diverses seront sur la caserne de Ceysnat et les agrès secours à personne sur la caserne d'Olby.

Ce départ en spécialité permet de réunir deux effectifs sur une seule et unique Gestion Individuelle et Centralisée de l'Alerte (GICA) et de constituer un nouveau Centre Incendie et Secours (CIS) avec 44 sapeurs-pompiers et plusieurs recrutements en cours.

**L'objectif est d'améliorer la distribution des secours sur notre territoire.**

Les sapeurs-pompiers sont en mouvement et prêts à relever de nouveaux défis.

Félicitations pour la dynamique engagée.



## LES JEUX 2024 DOMES SANCY ARTENSE

### Appel à la mobilisation pour représenter notre village



Inspirées par les JO de Paris 2024, les jeux 2024 Dômes Sancy Artense se veulent être un événement festif, ouvert à la participation de chacun, mais aussi riche de sens, responsable, durable, solidaire et inclusif.

Les 27 communes de notre territoire se rencontreront en juin 2024 à travers des jeux. Quel que soit votre âge ou votre niveau de pratique, le plus important est de participer et de représenter notre village lors de cet événement.

Un **questionnaire** permettant de **collecter les intentions de participation et les épreuves souhaitées** par les participants est en ligne depuis le 15 juin jusqu'au 21 septembre 2023.

Il est accessible via le QR-CODE ci-contre ou en mairie en format papier.



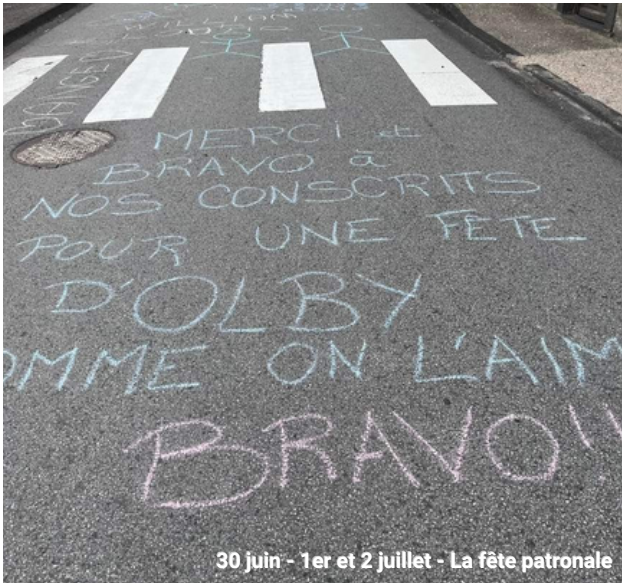
La communauté de communes Dômes Sancy Artense est labellisée Terre de Jeux depuis le 20 juillet 2023. **Le samedi 4 novembre en début d'après-midi**, le relais de la flamme des jeux 2024 Dômes Sancy Artense passera à Olby. On vous attend nombreux pour partager les informations liées à ce projet.

En attendant, n'hésitez pas à contacter les ambassadeurs de la commune via l'adresse : [olympiades@olby.fr](mailto:olympiades@olby.fr).

# RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS



29 juin : répétition publique de trompes de chasse



30 juin - 1er et 2 juillet - La fête patronale



13 mai : Vide grenier



21 juillet : Marché d'été



Marchés mensuels "Localement vous"



5 mai : Spectacle "Moitié voyageur"



Commémoration du 8 mai

# PLACE AUX ASSOCIATIONS

Cet espace est réservé aux associations de notre commune qui ont souhaité vous communiquer leur actualité.

## OLBY MULTISPORT

Les activités d'Olby Multisport reprendront les 20 et 22 septembre 2023 à la salle des fêtes d'Olby.

- Multisport enfants : le mercredi de 14h à 15h pour les GS-CP et de 15h à 16h30 du CE1 au CM2 ;
- Cardio – Circuits training – Abdos Fessiers : le mercredi de 18h à 19h et de 20h30 à 22h ;
- Gym d'entretien, renforcement musculaire, équilibre et souplesse : le vendredi de 10h30 à 11h30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre : [olbymultisport@hotmail.fr](mailto:olbymultisport@hotmail.fr)

Nadine GIRAUD : 04.73.87.10.16

Sandrine LUSSU : 04.73.87.63.01

## ASSOCIATION "FÊTE DES FOURS DE BRAVANT"

Les 28, 29 et 30 juillet, les habitants de Bravant se sont réunis autour d'un bon repas cuit dans l'unique four du village, grâce au savoir faire et à la dextérité de nos cuisiniers. Encore de merveilleux moments de partage intergénérationnel (de 4 à 93 ans) autour d'un verre, d'un souvenir, d'une chanson...

Tous sont repartis satisfaits de ce beau week-end, riche en échanges et en émotion.

Fiers d'appartenir à ce village de «braves gens», fiers d'être de Bravant, nous espérons de tout cœur que notre persévérance et notre travail l'emporteront sur l'usure du temps et la décrépitude de notre patrimoine.

La présidente, Béatrice Dabert.

## LA PETITE RÉCRÉ

La petite récré vous retrouve cette année pour les événements habituels : carnaval, halloween, kermesse... et autres surprises qui serviront à financer des projets de l'école.

## ASSOCIATION PRÉSENCE

Les activités Qi Gong de l'association Présence reprendront le 19 septembre : séances hebdomadaires les mardis de 19h45 à 21h au dojo de Nébouzat ; et plusieurs fois dans l'année, des ateliers à thèmes proposés les samedis après-midi.

Pour tout renseignement et inscription : 04 73 88 21 49 - [anne.gb8@orange.fr](mailto:anne.gb8@orange.fr)

## LES ANCIENS ET LES AMIS DE LA CASAMANCE

Notre association organise une journée caritative le samedi 30 septembre 2023 au moulin de la Miouze avec jeux divers dans le parc et course de canards plastiques sur la rivière l'après midi, suivi d'un apéritif musical et d'un grand repas le soir. Ambiance assurée !!! Tous les habitants des alentours qui le souhaitent peuvent participer soit en achetant un ou plusieurs canards ou en s'inscrivant pour le repas ou encore en venant passer un moment l'après midi dans cet endroit bucolique.

Affiche et programme détaillés en cours d'élaboration.

Contactez Elisabeth Bernard au 06 72 68 37 98 pour plus d'informations.

## LES VOIX LACTÉES

Si vous aimez la chanson française, si vous aimez chanter, homme ou femme, jeune ou moins jeune, à partir de 16 ans, rejoignez nous le mardi soir à 20h à la salle des fêtes d'Olby. Nous vous attendons, venez essayer.

À bientôt.

Contact : 06 12 06 44 82

## LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est à la recherche de bénévoles actifs pour animer le village.

Un apéritif de rentrée est prévu le 30 septembre pour tous les habitants de la commune. Ce sera l'occasion de présenter les actions de l'association et d'échanger.

## FC OLBY CEYSSAT MAZAYES

En route vers les 50 ans ! La saison du FC OCM va reprendre ses droits les 9 et 10 septembre, avec, comme l'an dernier, 1 équipe vétérans en loisir, et 2 équipes sénior engagées en compétition. Le championnat promet d'être rude et long, mais les objectifs restent ambitieux : viser la première moitié du classement. S'ils sont atteints, la fête des 50 ans du club (en fin de saison) n'en sera que plus belle ! A suivre donc...  
Matchs les samedis soirs et dimanches après-midi à Olby.

Pour nous rejoindre, contacter Gaëtan par téléphone au 07-86-39-23-75, par mail à [527342@laurafoot.org](mailto:527342@laurafoot.org), ou encore via la page facebook : Fc olby ceysat mazayes



# QUELQUES DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS

